



## **Déclaration d'intention entre la ville d'Irpin et l'AMF pour la mobilisation des communes et intercommunalités en faveur de la reconstruction d'Irpin**

► L'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine est l'une des plus graves violations de l'ordre de sécurité européen depuis des décennies, et ce au mépris du droit international. Depuis plus de 100 jours, l'Ukraine défend non seulement son droit d'exister et de vivre dans un État indépendant, mais aussi la sécurité de l'Europe et de l'ensemble du monde démocratique. Face aux attaques russes, 25 % de la population ukrainienne a besoin d'une assistance humanitaire d'urgence et l'armée continue de libérer des territoires dans un certain nombre de régions, notamment aux alentours de la capitale Kiev, dont la commune d'Irpin.

► Devenue l'un des symboles de la résistance ukrainienne, cette ville de 60 000 habitants a été intensément bombardée aux premiers jours du conflit. C'est 75 % de la ville qui a été endommagée, avec plus de 12 000 bâtiments touchés et 885 bâtiments totalement détruits, dont notamment des écoles, le stade municipal et la maison de la culture. En plus des pertes humaines estimées à plus de 300, les habitants sont désormais privés, d'eau, d'électricité, de ravitaillement en nourriture et 30 000 personnes ont été obligées de fuir la ville.

► Dès le lendemain de l'attaque, l'ensemble des maires de France et des présidents d'intercommunalité, sensibles à la situation tragique du peuple ukrainien et aux drames humains engendrés, s'est tenu à la disposition des autorités ukrainiennes pour apporter toute l'aide et les ressources dont ils disposent.

► L'AMF, son président, l'ensemble de ses instances, et sa commission Europe, ont ainsi appelé les élus à soutenir leurs collègues ukrainiens et la population ukrainienne, qu'elle soit en Ukraine, en Pologne, en Roumanie, en Slovaquie, en Moldavie ou qu'elle soit présente dans les communes françaises. Que ce soit au travers d'une campagne nationale de dons, matériels et financiers, l'accueil et l'hébergement des déplacés, la scolarisation de leurs enfants, les maires et présidents d'intercommunalité français ont répondu, et continuent de répondre présents aux besoins de l'Ukraine. L'AMF travaille actuellement, pour les communes et intercommunalités désireuses de s'engager dans l'action internationale, à connecter des communes françaises et ukrainiennes afin de développer toute forme de coopération internationale et de soutien.

► L'Ukraine, toujours sous le joug de l'invasion russe, avance vers un seul objectif : la restauration complète de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. Mais cela passe par le retour des populations déplacées dans la plus grande dignité humaine et la reconstruction des bâtiments et des infrastructures, symbole d'espoir pour le peuple. Reconstruire les écoles, les terrains de sport, les lieux de culture, reconstruire les infrastructures routières, électriques, l'approvisionnement en eau potable, en télécommunication, c'est se tourner vers l'avenir pour les communes ukrainiennes et leurs populations. C'est pourquoi, sollicité par le maire d'Irpin, Monsieur Oleksandr Markouchine, et dans la continuité de des actions de l'AMF ; David Lisnard, Président de l'AMF a répondu positivement à sa demande d'aide à la reconstruction de la ville. Forte de leurs expertises et savoir-faire, les communes et intercommunalités françaises, pourront, si elles le souhaitent, apporter leur appui aux administrations, collectivités et organismes d'Irpin, afin de participer à la reconstruction de la ville, de ses services publics et de ses capacités institutionnelles et administratives.

► Aussi, l'AMF **appelle les communes et intercommunalités de France, et leurs partenaires territoriaux qui travaillent au quotidien avec elles, à se mobiliser pour la reconstruction de la ville.** Ainsi, en concertation avec la ville d'Irpin et l'Ambassade d'Ukraine en France, l'AMF a identifié quatre domaines d'intervention dans lesquels la reconstruction peut se faire : financiers, d'infrastructures, de ressources humaines et de fournitures d'équipement. Elle mettra à la disposition des maires et présidents d'intercommunalité volontaires cette liste d'actions à mener, proposée par la ville d'Irpin pour reconstruire les bâtiments publics détruits.

À Paris, le 28 juin 2022

**David LISNARD**  
Président de l'AMF

**Oleksandr MARKOUCHINE**  
Maire d'Irpin